

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
VIVIENNE-GAILLON
25.09.2017**

Liste de présence :

<i>Collège I</i>		<i>Collège II</i>	
Hélène DE BARMON	Oui	Christine VOS	Oui
		Gilles DEJEAN DE LA BATIE	Non
Sandrine WANTEN	Oui	Marie-Laure THIERRY	Oui
Marie-Christine MALECOT	Oui	Catherine DUVERNET	Non
Anne-Sophie JELIC	Excusée		
Delphine HENNER	Excusée		
Franck BOYER	Oui		
Géraldine WOLF	Oui		
Michel GENDROT	Excusé		
Pascal MUNIER	Oui		
Eduard WOLF	Oui	<i>Collège III</i>	
Rafael-MANDUJANO ORTIZ	Excusé	Olivia HICKS-GARCIA	Oui
Stéphane LEULLIER	Oui	Brice ALZON	Non

Étaient également présents : Olivier MAILLEBUAU, Maxime DES GAYETS, Bruno CHARPENTIER

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. ETAT DE L'AVANCEMENT DU PROJET RUE SAINT MARC/PASSAGE DES PANORAMAS ET GESTION DES POUBELLES

Bruno CHARPENTIER constate qu'il y a deux projets concernant cette localisation, dont un relatif au BP 2016 et un soumis au vote au titre du BP 2017. Les travaux n'ont pas encore commencé car les services attendent le résultat du vote BP 2017 pour voir de quelle façon tout cela peut s'articuler pour des travaux dans le cadre d'un projet global.

Concernant les poubelles, Olivier MAILLEBUAU constate un souci avec la gestion des bacs. Il rappelle que l'heure de sortie des bacs est 16h30.

Il y a 3 syndics qui ne s'entendent pas sur la question mais il a été convenu avec un des trois syndics qu'il sorte 5 bacs multi matériaux côté rue Montmartre et non plus côté rue Saint-Marc.

Olivier MAILLEBUAU souhaiterait organiser une réunion avec les 2 syndics principaux mais cela s'avère fort difficile. A une question concernant l'obligation pour les sacs poubelles d'être fermés, la réponse est oui. Si cela n'est pas le cas, un signalement est fait concernant l'immeuble et il peut y avoir un refus d'enlever le bac. On remarque également que suite à la baisse du nombre de gardiens dans le secteur, il y a une diminution de la qualité du tri sélectif.

Au niveau de l'Hôtel de Ville, Mao Péninou, adjoint à la Maire de Paris en charge de la propreté et du traitement des déchets, penche vers la solution d'une taxation au poids, comme pratiqué à Bordeaux. La mairie du 2^e arrondissement a suggéré à la mairie centrale, en reprenant une idée du CQ Vivienne-Gaillon, des brochures en langues étrangères concernant le tri sélectif à l'intention des touristes.

Il est remarqué qu'au niveau du 84 rue Richelieu très peu d'habitants font le tri des déchets alimentaires.

Comment faire pour ne pas utiliser des sacs poubelles pour les déchets alimentaires ?

Olivier MAILLEBUAU explique qu'il s'agit de respect envers les autres. Les enfants apprennent aux parents comment bien trier.

Il est mentionné l'existence de la société CRAFT.AI, une start-up de la rue Michodière à l'origine d'un système embarqué sur les camions de collecte permettant de lire les **puces** présentes sur les **bacs** et ainsi de quantifier et optimiser les heures de collecte. Le maire du 2^e arrondissement a demandé la mise en place de ce système dans l'arrondissement qui, suite à l'expérimentation en cours dans le 14^e, permet de réduire de 45' en moyenne le temps de présence des bacs sur la voie publique.

3. TEST ÉVALUATION TRILIB

Malgré la présence du Trilib' rue Feydeau, des dépôts sauvages perdurent aux alentours. Un commerce continue à déposer ses déchets malgré les verbalisations en hausse de 60%. Néanmoins, le volume collecté est en forte hausse et atteint 1,8 tonnes par mois.

Le Trilib' de la rue Louvois fonctionne moins bien avec 0,9 tonnes par mois. Le bilan sera fait avec les habitants à l'issue de l'expérimentation. Une autre campagne de sensibilisation sera également faite en direction des habitants. Un compteur mesurant la quantité de déchets triés dans le 2^e arrondissement grâce à Trilib' existe à l'adresse suivante <http://www.mairie02.paris.fr/actualites/trilib-le-compteur-204>. La Maire de Paris qui entend construire une culture civique a dévoilé des nouvelles dispositions pour lutter contre la saleté dans les rues de la capitale.

4. TRAVAUX VOIRIE

Bruno CHARPENTIER annonce que pour la rue des Petits Champs le début des travaux est estimé pour le mois de janvier 2018 ; concernant la rue de Richelieu, les travaux débiteront au printemps 2018. Pour la rue Vivienne, la pérennisation du changement de sens de circulation est actée.

Travaux immeuble Allianz : des problèmes de luminosité nocturne ont été constatés. Une invitation sera faite au chef de chantier pour le prochain Conseil de Quartier. Aucune influence des Jeux Olympiques 2024 sur les travaux dans l'arrondissement n'a été répertoriée.

5. STATIONNEMENT

Pascal MUNIER constate que dans la rue Vivienne des places de stationnement ont été enlevées pour créer une voie pompiers.

Sandrine WANTEN se demande si les motos sont favorisées pour les places de parking par rapport aux voitures.

Bruno CHARPENTIER réaffirme la volonté de la Ville de Paris de réduire la circulation automobile, tout en développant les circulations douces (transport en commun et pistes cyclables). Suite à l'instauration de la zone 30, on passe dans l'arrondissement de 533 places voitures payantes à 350, de 229 places vélos à 440 tout en gardant 28 places motos. Pour la rue Vivienne, le nombre de places transports de fonds passe de 4 à 1, le nombre de places voitures passe de 47 à 26 et le nombre de places vélos passe de 36 à 76. Concernant l'élargissement des trottoirs rue Vivienne, celui-ci aura lieu avant 2020.

Christine VOS réitère l'idée de créer des stop-minute (15' ou 20') pour décharger les courses ou déposer des visiteurs.

Fort du succès de *Cityscoot* et de son concurrent *Coup*, Stéphane LEULLIER suggère d'installer des bornes de recharge pour véhicules électriques de type Belib', en particulier à proximité des enseignes de restauration rapide de type Domino's, Pizza Hut, ...

Boulevard des Italiens et boulevard des Capucines, il est signalé un conflit récurrent entre les bus de la RATP et les cars de tourisme qui stationnent impunément sur les voies de bus, créant des congestions de la circulation et perturbant de façon significative la bonne fluidité du trafic routier.

6. DIVERS

Bal de la Bourse : un vote pour soutenir cette manifestation populaire importante pour l'arrondissement a été suggéré et 3500€ ont été votés en séance.

Jardin BNF ; il sera public mais il n'y a pas pour le moment un plan d'aménagement (l'espace ne sera disponible qu'en 2020).

L'installation récente d'un « Bio c' Bon » dans la rue Saint Augustin ouvert tard le soir et le dimanche matin a été accueillie avec satisfaction.

Le contrat de prévention et de sécurité et la régulation à venir autour des locations meublées touristiques font partie des points abordés en fin de séance pour lesquels une information a été apportée.

Prochaine réunion du Conseil de quartier: le 20.11.2017 en mairie d'arrondissement.